



Indemnités de licenciement

Par **alsi**, le **09/09/2008** à **22:14**

Bonjour,

Etant en désaccord avec le syndicat de l'entreprise Sediver Saint-Yorre , et n'ayant jamais été contacté pour plaintes pour licenciement abusif (delocalisation en Chine)

Je me permets de vous contacter suite à une information sur FR3 Auvergne annonçant que l'entreprise Sediver Saint-Yorre était condamnée

à payer des dommages et intérêts pour licenciement abusif aux ouvriers...

Est-ce que j'ai droit à ces indemnités ?

Merci de me donner de vos conseils!!!!!!

Par **Marion2**, le **09/09/2008** à **22:21**

Bonsoir,

Il faudrait peut-être donner un peu plus d'explications si vous voulez avoir des renseignements.

CDT

Par **alsi**, le **09/09/2008** à **22:34**

ma question est pourtant très claire

Bonjour,

Etant en désaccord avec le syndicat de l'entreprise Sediver Saint-Yorre , et n'ayant jamais été contacté pour plaintes pour licenciement abusif (delocalisation en Chine)

Je me permets de vous contacter suite à une information sur FR3 Auvergne annonçant que l'entreprise Sediver Saint-Yorre était condamnée à payer des dommages et intérêts pour licenciement abusif aux ouvriers...
Est-ce que j'ai droit à ces indemnités ?
Merci de me donner de vos conseils!!!!

Par **Marion2**, le **09/09/2008** à **22:37**

A priori, le Syndicat a assigné l'entreprise aux Prud'hommes.
Les Prud'hommes ont donné raison au syndicat.
D